
Le système bancaire communautaire du Programme régional de Foresterie pour l'Amérique centrale (PROCAFOR)

Raquel Mejía et René Benítez¹

Résumé

Le présent document relate l'expérience du Programme régional de Foresterie pour l'Amérique centrale (PROCAFOR), promu par la FINNIDA, en matière de système bancaire communautaire, notamment au Honduras. Le PROCAFOR considère qu'un financement participatif non traditionnel pourrait aider les communautés locales à surmonter les goulots d'étranglement financier, leur permettre de développer des activités d'aménagement forestier et stimuler les capacités institutionnelles sur le terrain. Dans l'étude de cas du Honduras présentée ici, les besoins des femmes sont tout particulièrement pris en compte. Alors qu'elles étaient en marge des sources de crédit et exclues des activités de production (y compris de foresterie), le système bancaire communautaire leur a donné les moyens de développer leur confiance (par la gestion de l'argent et les prises de décision) et d'acquérir l'expérience des affaires. Dans le même temps, le groupe s'est mis à s'intéresser à de futures activités liées à la foresterie après avoir reçu des informations sur les réalisations d'autres banques communautaires du PROCAFOR.

Informations générales

Depuis une vingtaine d'années, les activités des populations d'Amérique centrale se sont déroulées dans un environnement socio-politique favorable à la consolidation des processus de démocratisation et de paix dans cette partie du monde. Il cherche également à assurer une gestion appropriée de ses ressources naturelles. Cela a pris la forme d'une série d'initiatives régionales et de structures

¹ Sonia Suazo a collaboré à l'édition finale; Itsmenia Hernández et Santa López ont aussi collaboré à l'expérience hondurienne.

telles que l'Alliance pour le Développement rural, la Commission pour l'Environnement et le Développement en Amérique centrale, et le Conseil des Forêts et des Zones protégées d'Amérique centrale.

Ce cadre de travail socio-politique a également entraîné une série de changements structurels dans l'économie, y compris des mesures telles que la libéralisation du commerce et la privatisation des services. Parallèlement, il a mis l'accent sur le besoin de développer un élément de compétition entre les différents secteurs de production dans chacun des pays de cette région. Dans ce contexte, un nombre considérable de communautés d'Amérique centrale sont maintenant potentiellement en position de poursuivre leur développement par une utilisation judicieuse de ses ressources forestières. Pourtant, elles ont aussi énormément besoin de soutien technique et financier pour devenir compétitives dans la nouvelle arène économique.

La stratégie du PROCAFOR

En 1992, avec le soutien technique et financier du Gouvernement finlandais (par l'intermédiaire de l'Agence finlandaise pour la Coopération internationale: FINNIDA), les gouvernements d'Amérique centrale mirent en place le Programme régional de Foresterie pour l'Amérique centrale (PROCAFOR). L'objectif premier de ce programme était de promouvoir l'intégration des activités de foresterie dans l'économie rurale d'une manière durable au niveau écologique et économique. Le PROCAFOR est parrainé par le Gouvernement finlandais et mis en oeuvre par HUKS (Helsinki University Knowledge Service) dans quatre pays d'Amérique centrale tandis que leurs services de foresterie servent d'interlocuteurs.

La stratégie générale du PROCAFOR a consisté à aider les communautés rurales, par des formations et des recherches d'actions participatives, à concevoir et à mettre en oeuvre des microprojets productifs afin de s'attaquer à leurs problèmes de développement. Ces expériences sont menées dans quatre projets nationaux du PROCAFOR (Costa Rica, Nicaragua, Honduras et Guatemala) en collaboration avec les services de foresterie et les groupes bénéficiaires (communautés, organisations de base).

Le besoin de formes non traditionnelles de financement

Les groupes bénéficiaires sont principalement composés de petits producteurs locaux ayant des ressources forestières, qui se sont unis sous différentes formes organisationnelles mais qui ont peu de formation commerciale et un accès limité au crédit. Dans ces conditions, les projets nationaux du PROCAFOR ont surtout porté sur le développement de méthodologies participatives qui renforcent certains aspects de la structure commerciale (renforcement de l'organisation), les composantes techniques et productives (gestion forestière, diversification de la production, transformation des bois) et les éléments financiers (gestion et accès au crédit).

Concernant ce dernier, le PROCAFOR reconnaît le besoin de développer un modèle ou un système financier capable de prendre en compte les caractéristiques du groupe ciblé, de surmonter les limitations du système bancaire traditionnel et d'assurer la pérennité d'activités de production financées, avec un maximum de participation de la part des communautés rurales. Cela a conduit à la création de 'fonds renouvelables' ou 'tournants' comme système financier conçu pour accorder des prêts à taux bonifié et apporter un soutien continu aux activités rurales basées sur la gestion durable des ressources forestières. Dans certains cas, les fonds renouvelables ont été complétés par des banques communautaires, un modèle développé par certains groupes ruraux afin de gérer des capitaux provenant des fonds renouvelables ou d'autres sources. Les banques communautaires finalement deviennent des micro-entreprises et acquièrent un statut légal.

PROCAFOR a permis d'expérimenter les fonds renouvelables et les banques communautaires dans ses quatre projets nationaux. Le présent document porte essentiellement sur l'un de ces projets: la Gestion et l'Utilisation durable des Forêts de Conifères au Honduras (MAFOR), notamment dans le village d'El Carrizal dans la municipalité de Lepaterique dans le département Francisco Morazán.

Objectifs et fonctionnement des fonds renouvelables et des banques communautaires

Les fonds renouvelables

A la base des fonds renouvelables se trouve un fonds d'installation, approvisionné par une allocation internationale du PROCAFOR, qui est mis à la disposition de groupes organisés sous forme de prêts. L'argent est ensuite remboursé et rendu de

nouveau disponible pour des prêts ultérieurs, afin d'assurer la continuité du processus de développement.

Bien que les divers projets aient leur propre réglementation concernant la gestion du fonds renouvelable, ils suivent tous le même format général. Les fonds sont physiquement gérés par un fiduciaire ou une entité servant de caution, et administrés par un comité créateur (ou administratif), comprenant des représentants des communautés bénéficiaires. Ce comité a le pouvoir d'étudier et d'approuver les demandes de crédit formulées par les groupes et les producteurs individuels. Autre entité du format général est l'organisation non gouvernementale ou le projet qui fournit la formation, la consultation et l'assistance technique aux bénéficiaires et qui siège parfois au comité de crédit.

Les bénéficiaires du crédit sont des particuliers ou des groupes de producteurs qui prennent part aux activités du projet, conformément aux conditions spécifiées par les diverses réglementations. Les groupes peuvent prendre différentes formes, notamment: microentreprises, coopératives agroforestières, 'crédits agricoles', et banques communautaires. Parmi les groupes bénéficiaires du PROCAFOR les plus courants, on retiendra les microentreprises d'abattage de bois. Cependant, lorsque les ressources naturelles viennent à manquer et que l'élevage ou les activités domestiques de production économique prédominent, les banques communautaires offrent une meilleure solution, car avec de petits prêts il est possible de couvrir toute une diversité d'activités (agricoles, d'élevage ou domestiques, comme dans le cas des femmes).

Les banques communautaires

L'un des objectifs des banques communautaires ou des crédits et caisses d'épargne agricoles est de fournir à des hommes et à des femmes l'occasion de démarrer des activités de production, d'avoir accès au crédit, d'encourager l'épargne, de promouvoir les investissements qui créent des revenus et des emplois, et de développer des projets à caractère social tels que l'enseignement, la formation technique, le développement humain et les activités communautaires. Les banques communautaires fonctionnent conformément aux articles des associations et des règlements internes concernant le crédit et l'épargne.

Etude de cas: la banque communautaire ‘Fe y Alianza’

Le cadre de travail institutionnel

La banque communautaire ‘Fe y Alianza’ se trouve dans l’une des communautés bénéficiaires participant au Projet MAFOR (Utilisation et Gestion durables des Forêts de Conifères) au Honduras, l’un des projets nationaux du PROCAFOR. Le MAFOR est un projet de foresterie sociale ayant pour principal objectif de dispenser des compétences en matière d’autogestion auprès de la population rurale, par un effort de promotion, d’organisation et de formation lors de la mise en oeuvre de projets de production conçus par les intéressés eux-mêmes.

Le MAFOR est un projet réalisé en commun avec le Service de Foresterie du Honduras (AFE-COHDEFOR). A travers un processus de formation des chefs de communauté, divers microprojets d’exploitation des ressources forestières furent identifiés, notamment: sciage de long, production de charbon de bois, et production de bois de feu. Ce genre d’activité forestière nécessite bien évidemment un soutien financier. Ainsi, en 1994, des fonds renouvelables furent introduits pour accorder des prêts aux groupes organisés autorisés à réaliser ces microprojets.

A cet effet, la réglementation des fonds internes fut mise en place par un comité de crédit comprenant le Directeur régional du Service de Foresterie, le Directeur de projet, un représentant du principal groupe bénéficiaire et un représentant de l’institution financière administrant le fonds. Cette dernière offre des crédits directs à chaque groupe et elle est chargée de leur remboursement.

Entre 1995 et le début de 1997, au total 37 prêts furent accordés, représentant environ 1,18 million de lempiras (Lp) soit 90 000 \$EU. Cette somme augmentera à mesure que les activités des groupes productifs établis deviennent de plus en plus diversifiées. Les prêts vont de 1 000 \$EU à 20 000 \$EU, pour la plupart alloués à des microentreprises de sciage à la main et de production de charbon de bois.

L’expérience de la banque communautaire ‘Fe y Alianza’

En dépit de la relation étroite qui existe entre les femmes et les ressources naturelles dans cette région, tout particulièrement dans l’utilisation de produits comme le bois de feu, les activités économiquement productives retenues pour avoir le plus grand potentiel de développement des communautés (basé sur une gestion et une exploitation de la forêt) ont été considérées comme étant ‘travaux des hommes’.

Les femmes sont donc tenues à l'écart du crédit et la manière généralement acceptée pour elles de produire des revenus est d'ordre domestique ou par des activités telles que la couture, la boulangerie, etc.

La banque communautaire 'Fe y Alianza' est apparue comme une alternative permettant de répondre aux besoins des femmes. Le MAFOR apporte un soutien par des activités de formation et de vulgarisation, et les fonds sont fournis par la Coopérative agroforestière de Lepaterique et la Municipalité de Lepaterique. La banque a commencé à opérer au début de 1996, avec 22 membres féminins. Le MAFOR voit dans cette banque l'occasion de répondre aux besoins pratiques des femmes, et de leur donner des moyens et la possibilité de renforcer leur confiance en elles-mêmes en apprenant à gérer de l'argent et en mettant en oeuvre des projets capables de dégager des bénéfices.

La structure organisationnelle de la banque comprend un conseil d'administration responsable des demandes, de l'analyse et de l'approbation des prêts. Des règles ont également été définies qui régissent le fonctionnement de la banque et la gestion des réunions. Ces réunions sont tenues régulièrement pour permettre aux femmes de partager leur expérience, d'entreprendre des formations, de prendre des décisions en matière d'activités productives, de préparer des documents pour les transactions économiques, etc.

Parmi les activités financées jusqu'à présent on retiendra: l'amélioration de jardins potagers, la transformation d'aliments, l'élevage de petits animaux, la boulangerie, la couture et l'amélioration de logements. Bien qu'il n'y ait pas d'activités forestières et que celles-ci n'étaient pas initialement incluses dans les objectifs du groupe, il y a eu quelques travaux réalisés dans de petites pépinières en forêt. De même, à travers les diverses activités complémentaires (sensibilisation, formation, échange d'expériences), le groupe a élargi sa vision des choses et s'intéresse désormais aux expériences accumulées par d'autres banques communautaires gérant des ressources forestières, et spécialement les produits d'artisanat qu'ils pourraient faire à partir de chutes de bois.

La banque a commencé avec un capital de 8 400 Lp (700 \$EU) apporté par la Coopérative agroforestière de Lepaterique avec un taux d'intérêt annuel de 20 %. La banque consent des prêts de 400 Lp (30 \$EU) à ses membres qui doivent rembourser sur une période de quatre mois.

Les avantages acquis

Au sein du groupe, l'expérience est perçue comme ayant apporté divers avantages importants à ses membres (Junta Directiva Banco Comunal 'Fe y Alianza', 1997). Elle leur a permis notamment de:

- développer leurs compétences et leurs connaissances par la formation;
- apprendre à gérer leur argent;
- améliorer leur niveau de vie (spécialement la qualité du logement);
- encourager l'épargne;
- découvrir leur potentiel de développement personnel dans un groupe de femmes offrant impartialité et égalité des chances;
- renforcer leur confiance personnelle et communautaire.

Les plans futurs du groupe prévoient de continuer à accumuler du capital, former les enfants, construire un bureau pour la banque et former une entreprise forestière. Les membres veulent aussi recevoir plus de formation pour consolider la gestion du groupe et ses compétences organisationnelles et commerciales, afin de réduire leur dépendance vis-à-vis des revenus générés par leurs maris (Junta Directiva Banco Comunal 'Fe y Alianza', 1997).

Conclusions

Les fonds renouvelables et les banques communautaires peuvent constituer une alternative aux systèmes de financement traditionnels pour la population rurale qui, par la modernisation de la législation sur la foresterie, peut avoir accès aux ressources forestières mais n'a pas de capital nécessaire pour l'investissement initial indispensable pour une utilisation et une gestion durables de leurs forêts. Dans le cas des groupes masculins, ces formes de crédit leur ont permis d'entrer sur le marché en les aidant, par exemple, à résoudre leurs problèmes de logistique dans l'approvisionnement en matières premières et d'accès au marché.

Dans le cas des groupes féminins, lorsque les activités liées à la foresterie et à l'élevage sont perçues comme des 'travaux d'hommes', les banques communautaires ont représenté un moyen d'encourager la confiance parmi les femmes nécessaire pour gérer de petits projets qui pourraient, à l'avenir, servir de base à un aménagement plus intégré des ressources. Quand la séparation homme-

femme n'est pas trop marquée dans les activités agricoles (comme dans le cas du Nicaragua), l'impact a été plus ou moins égal pour les hommes et les femmes.

Si l'on veut que les banques communautaires soient efficaces, il est important que la formation soit systématique et continue, orientée essentiellement vers l'organisation, la gestion et l'administration du fonds renouvelable, la résolution de conflits, la création de projets participatifs et la participation des femmes (Oseguera, 1995). Par ailleurs, lorsque les activités lancées à l'initiative du fonds renouvelable sont transmises, une condition indispensable est que les banques communautaires et les entités financières fonctionnent et soient entièrement gérées par la communauté. Le fait que le projet se terminera un jour doit être bien compris et le transfert d'activités et de responsabilités doit commencer dès que possible (Suoheimo, 1997).

Références

- Oseguera de Ochoa, M (1995), 'Guía metodológica para formulación y ejecución de microproyectos forestales participativos', AFE-COHDEFOR-PROCAFOR-MAFOR, Tegucigalpa, Honduras.
- Suoheimo, M (1997), 'El desarrollo comunitario participativo', Helsinki University Knowledge Services Ltd (HUKS), Helsinki, Finland.
- Junta Directiva Banco Comunal Fe y Alianza (1997), Informe Grupo Fe y Alianza, Lepaterique, Honduras.

Prière d'envoyer tous commentaires au sujet de ce document à l'adresse suivante:

Réseau Foresterie pour le Développement Rural
Overseas Development Institute
Portland House
Stag Place
Londres SW1E 5DP
Royaume-Uni

Les commentaires qui parviendront seront transmis aux auteurs et pourront éventuellement figurer dans des bulletins ultérieurs. Certaines ou toutes les parties de cette publication peuvent être photocopiées, à condition que leur source soit mentionnée. Le Coordonnateur du Réseau remercie d'avance ceux qui voudront bien lui donner des précisions sur toute utilisation éventuelle de ce document à des fins de formation, de recherche ou de conception, exécution ou évaluation de programmes. Les points de vue exprimés dans les documents sont ceux de leurs auteurs et des membres du réseau. Ils ne reflètent pas nécessairement les politiques de l'ODI.

Réviseurs du document:	Kate Schreckenber et Michael Richards
Mise en page:	Joanne Burrell
Traduction:	Claude Karnif
Imprimé par:	Russell Press Ltd, Nottingham sur papier recyclé

Logo du RDFN conçu par Terry Hirst
et utilisé avec l'autorisation de KENGO